AR Prefecture
079-257902205-20240123-2024BU0123FMP4-DE
Reçu le 29/01/2024

Parc naturel régional du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 23 janvier 2024

Date de publication : 29/01/2024	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 11/01/2024	Nombre de délégués présents ou *représentés* : 13 Votes : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le 23 janvier 2024, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à La Ronde (17) sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :
Pascal DUFORESTEL
Guillaume RIOU (pouvoir à Pascal DUFORESTEL)
Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional Pays de la Loire :
Lydie BERNARD

Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime :
Valérie AMY-MOIE (pouvoir à Jean-Pierre SERVANT)

Au titre du Conseil Départemental de Vendée :
Arnaud CHARPENTIER
Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime :
Stéphane COUTTIER
Didier TAUPIN (pouvoir à Stéphane COUTTIER)

Au titre des communes de Vendée :
Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :
Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres :
Anne-Sophie GUICHET

Au titre des EPCI de Vendée :
Gilles BOUTEILLER (pouvoir à Bernard BORDET)

Signature de la convention d'adhésion à la centrale d'achat de Vendée numérique

AR Prefecture

079-257902205-20240123-2024BU0123FMP4-DE
Reçu le 29/01/2024

Signature de la convention d'adhésion
à la centrale d'achat de Vendée Numérique

Contexte

Le Président indique que le syndicat mixte a été destinataire d'un courrier de Vendée Numérique, présentant la démarche de déploiement d'un réseau très bas débit d'objets connectés. Le Groupement d'intérêt Public (GIP) Vendée Numérique a pour mission le déploiement du Très Haut Débit. Le chantier se terminant, le GIP, en association étroite avec plusieurs. organismes départementaux (SYDEV, GéoVendée, Vendée Eau, Trivalis et le Département) partenaires du projet Vendée Territoire Connecté (VTC), s'emploie à préparer le déploiement d'un réseau très bas débit d'objets connectés pour les besoins de l'ensemble des collectivités et acteurs publics vendéens.

Le conseil d'administration de Vendée Numérique a acté le 1er décembre dernier la création d'une centrale d'achat portée par Vendée Numérique qui proposera aux collectivités un « Service Capteurs » comprenant :
Les études d'implantation de capteurs compatibles LoRa ; La fourniture de ces capteurs ;
La pose de ces derniers.

L'adhésion des acteurs publics à cette centrale d'achat est sans engagement de commandes, ni engagement financier ou humain. L'adhésion à cette centrale d'achat ne pourra plus se faire après l'attribution du marché. Ainsi, toutes les collectivités sont invitées à délibérer pour adhérer à cette centrale d'achat, avant le 29 mars 2024. Cette adhésion n'engage à rien, mais à contrario, la non adhésion ne sera plus récupérable pendant six ans (durée initiale du marché).

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- d'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion à la centrale d'achat de Vendée Numérique.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN
Syndicat Mixte
LE PRÉSIDENT

Pascal MORESTEL